



FREE MUMIA !

C'est l'appel que lancent depuis des années toutes celles et ceux qui militent pour que Mumia Abu-Jamal ne soit pas exécuté et ait droit à un vrai procès qui ne manquerait pas de prouver son innocence.

Hier, la Cour fédérale de l'État de Pennsylvanie a annulé la condamnation à mort de Mumia. C'est évidemment une victoire considérable, un immense espoir pour nous tous.

Même si Mumia reste inculpé du meurtre du policier Daniel Faulkner, le fait de quitter après 26 ans le couloir de la mort est une reconnaissance des irrégularités, pour ne pas dire plus, des précédentes procédures ayant conduit à sa condamnation. Il faut maintenant et rapidement un procès équitable.

Le SGLCE, depuis son congrès de décembre 2001, est impliqué dans cette bataille pour la justice et la liberté, en faisant de Mumia son adhérent d'honneur.

En novembre 2002, deux secrétaires du syndicat sont allés à Philadelphie remettre sa carte à Mumia dans le cadre d'une délégation du collectif « Ensemble, sauvons Mumia ». Depuis, Mumia n'a cessé d'être dans nos cœurs et présent dans nos initiatives syndicales.

Encouragés par cette victoire, nous poursuivrons avec détermination notre combat pour que la vérité soit établie et que justice soit rendue à Mumia.

Paris, le 28 mars 2008